

Directeur de la formation : Thibault Gisclard, MCF Université de Lille

Objectifs :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies fournit une formation approfondie dans l'ensemble des domaines du droit de la propriété industrielle, principalement axée sur le droit français et européen, et présentant une ouverture sur les droits applicables dans d'autres pays du monde.

Sont ainsi abordés le droit des brevets, le droit des dessins et modèles et le droit des marques, mais également les règles spécifiques applicables aux créations informatiques ainsi que dans le domaine des biotechnologies, du végétal, et des médicaments.

Niveau de diplôme obtenu : [2ème cycle](#)

Public :

Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi ...) : Avocats et juristes d'entreprise souhaitant se spécialiser en droit de la propriété industrielle ; Ingénieurs, chercheurs, salariés ou consultants en marketing ou dans le domaine de la recherche et du développement souhaitant acquérir les connaissances fondamentales en droit de la propriété industrielle.

Étudiants : Étudiants en droit souhaitant compléter leur formation en droit de la propriété industrielle ; Étudiant.e.s en médecine, pharmacie, sciences de la matière, sciences de la vie, en écoles d'ingénieurs, ou en écoles de commerce souhaitant acquérir des connaissances de base en droit de la propriété industrielle.

Formation ouverte en :

Formation Initiale (FI)
Formation Continue (FC)
EAD.

Compétences :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies offre une formation théorique et pratique qui permet d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour établir, conserver, exploiter et défendre les droits de propriété industrielle.

Ce DU forme les praticiens du droit qui veulent se spécialiser dans le domaine de la propriété industrielle, ainsi que les ingénieurs, chercheurs, designers et cadres commerciaux des entreprises innovantes qui souhaitent maîtriser les aspects juridiques des signes distinctifs ou des inventions.

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature
- Titulaire d'un bac + 3, ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.

Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 120 h de cours.

Il démarre début octobre et se termine fin juin, les examens ont lieu de juin à octobre, le jeudi après-midi.

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université Lille.

Conditions d'examens :

Trois groupes d'épreuves successives :

- Une épreuve écrite d'une durée de trois heures sur deux sujets au choix. Le candidat est déclaré admissible à la deuxième épreuve s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

- Une épreuve orale dans chacune des matières suivantes : droit des brevets et des technologies de l'information et de la communication, droit des biotechnologies, droit des dessins et modèles, droit des marques et des autres signes distinctifs. Le candidat est déclaré admissible à la troisième épreuve s'il a obtenu une note moyenne sur les quatre épreuves orales au moins égale à 10/20.

- Une soutenance orale devant un jury du mémoire. Les candidats doivent impérativement avoir défini leur sujet de mémoire en accord écrit (p.ex. par courriel) avec leur directeur de recherches choisi parmi les quatre enseignants du DU pour la fin du mois de décembre.

- Est admis le candidat ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Une session de rattrapage est prévue avant octobre de la même année.

- Composition du jury : le responsable pédagogique et l'équipe pédagogique.
(Règlement des études disponible auprès du service FTLV ou sur le site internet de la Faculté)

Programmes des enseignements :

- Introduction générale au droit de la propriété intellectuelle (10h)
- Droit des brevets (20h)
- La protection des créations informatiques (10h)
- Droit des inventions pharmaceutiques et biotechnologiques (20h)
- Droit des dessins et modèles (30h)
- Droit des marques et autres signes distinctifs (30h)

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

<http://droit.univ-lille2.fr/nc/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/>
Puis Choisir du D.U/inscription en ligne/ lien http...

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU ou en consultation au bureau des DU

Coût de la formation :

Étudiants : en formation complémentaire : 295 €, en formation initiale : 590 €
Autres (entreprise, profession libérale, salarié, ...) : 1795 €
Formation à distance (EAD) : supplément de 500 €

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Dépôt des dossiers : Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 30 septembre 2018.

Calendrier : enseignements et examens de novembre à octobre, le jeudi après-midi.

Lieu : Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Mme Dorothee Dupont – Assistante pédagogique des FTLV (Diplômes Universitaires)
Université de Lille
Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 dorothee.dupont@univ-lille.fr